Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 011-251101705-20260220-2026_02-DE

Département de l'Aude

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Réf. : N°002/2026

Objet : Affectation des résultats 2025

Membres : 18
Présents : 11
Pouvoirs : 0
Votants : 10
Pour : 10

L'an deux mille vingt-six et le 20 février à 10h30,
Les membres du Comité Syndical du Regroupement Intercommunal de Valorisation d'Aménagement et de Gestion de l'Étang de Salses-Leucate, dûment convoqués le 19 janvier, se sont réunis au lieu du siège du syndicat sous la présidence de Madeleine GARCIA-VIDAL.

Titulaires présents : Pierre ABELANET, Marie-Claude ALBA, Régis BEDOS, Marie-Laure BOYER-CORCUFF, Marie BRETON, Guy CALVIGNAC, Madeleine GARCIA-VIDAL, Lucas JAULENT

Suppléants présents : Joël LEVASSEUR, Patrice ROLLI, Thierry SAUZE

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Marie-Laure BOYER-CORCUFF

Vu les articles L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sur la base des résultats du compte administratif de l'exercice 2025 du budget Rivage, il est proposé au Comité :

- De constater et d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'investissement (R001)	41 824,99 €
Solde des restes à réaliser	0
Besoin de financement	0
Résultat de fonctionnement	269 105,87 €
Affectation en réserves (R1068)	0
Report en fonctionnement (R002)	269 105,87 €

POUR EXTRAIT CONFORME,
A LEUCATE,
LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Président
Michel PY

Reçu en Préfecture
Rendu exécutoire
Le :

Affiché
Le :

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 011-251101705-20260220-2026_02-DE